

**Liste des délibération examinées lors du Conseil Municipal**  
**du 05 septembre 2022**

L'an deux mil vingt-deux, le cinq septembre à dix-huit heures, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en session ordinaire, au nombre prescrit par la loi, à la mairie, sous la présidence de Mr Edouard de La BASSETIERE, Maire.

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 15

Nombre de votants : 15

Date de la convocation du Conseil Municipal et date d'affichage : 30/08/2022

Présents : Edouard de La BASSETIERE, Francis CHUSSEAU, Annie RENOUF, Roger GOMET, Nicolas BOUREAU, Romain TESSIER, Sylvie LEBON, Evelyne DRAPEAU, Christine PASZKO, Frank RABILLE, Laure de Maisonneuve, Stéphane CHAIGNE, Karine GAZEAU, Joseph BERNARD, Véronique DESMARICAUX,

Absents ou excusés : /

Secrétaire : Annie RENOUF

**AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET DE L'URBANISME**

52-2022 - Prix de vente du lot 2 du lotissement Les Combes 2

*Approuvée à l'unanimité*

53-2022 – Procès-verbal de remise en gestion à la commune de la parcelle C 2246 rue du Lac, acquise par l'EPF

*Approuvée à l'unanimité*

**MARCHES**

54-2022 – Renouvellement des marchés à bon de commande entretien annuel du Lac de Finfarine (point à temps, entretien des fossés et accotements, entretien des haies et des talus)

*Approuvée à l'unanimité*

**SCOLAIRE ET PERISCOLAIRE**

55-2022 - Fixation d'un tarif exceptionnel à la garderie périscolaire pour dépassement d'horaire le soir.

*Approuvée à l'unanimité*

LE MAIRE

Edouard de La BASSETIERE



LA SECRETAIRE

Annie RENOUF